

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES
DE LA VALLÉE DE L'ARIÈGE
HAUTE-GARONNE**

N° 51/2016

OBJET : Autorisation pour Monsieur le Président à signer une convention avec l'association Loisirs pour Tous

L'an deux mille seize et le 07 juin à 20h30

Le Conseil de la Communauté de Communes, de la Vallée de l'Ariège dûment convoqué en date du 01 juin 2016, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil communautaire du siège de la Communauté de Communes de la Vallée de l'Ariège, sous la présidence de Monsieur BAURENS Serge.

PRESENTS : M. PACHER, M. ONEDA Daniel, Mme BOUTILLIER Sylvie, M. MAGGIOLO Serge, Mme BARRE Nadine, Mme TENSA Danielle, M. AZEMA René, M. CHENIN Jean, Mme HENDRICK Pierrette, M. REMY Jean-Louis, Mme COURBIERES Monique, M. VINCINI Sébastien, M. LACAMPAGNE Patrick, M. MESPLIE Hubert, M. GRANGE Régis, M.ZDAN Michel, M. LORRAIN Jean Luc, M. RIVELLA Alain, Mme FIGUEROA Anne, M. VESELY Guy, M. GODEFROY Julien, M. CAZAJUS Joël, M. VANDEN BIL Marc, M. PASQUET Wilfrid, M. COUZIER Jean Jacques, M. BAURENS Serge, M. MONIER Catherine, M. DIDIER Claude, Mme. WATREMETZ Marie-Anne, M. BLANC Jean-Claude.

POUVOIRS : Mme TEISSIER Joëlle à M. ONEDA Daniel
Mme ARAZILS Marie-Christine à M. MESPLIE Hubert
M. BONCOURRE Thierry à M. BLANC Jean-Claude

ABSENTS EXCUSES : M. SIRABELLA Roger, M. CAILLAT Pierre Yves, M. POURRINET Jacques.

ABSENTS NON EXCUSES : M. PEREZ Alain, Mme CLAMAGIRAND Marie, M. ADER Jean Jacques, M. GILABERT Nicolas, M. DELCASSE Jean, M. RELUN André.

lesquels forment la majorité des membres en exercice.

Monsieur BLANC Jean-Claude été nommé secrétaire de séance

Monsieur le Président rappelle la politique de la Communauté de Communes en matière de petite-enfance et enfance, notamment la volonté de développer l'accueil d'enfant en situation de handicap dans les structures du territoire de la Communauté de Communes.

L'association Loisirs Pour Tous a pour but d'améliorer l'accueil d'enfant en situation de handicap, en mettant à disposition un personnel qualifié pour l'accueil de public spécifique.

Il est précisé que l'association intervient à titre gratuit dans les locaux du centre de loisirs Louis Souillès situé au Bois de Notre Dame à Auterive, pour le compte de la Communauté de Communes de la Vallée de l'Ariège.

Monsieur le Président propose de signer une convention définissant les modalités d'exécution de la prestation, avec l'association Loisirs Pour Tous. La présente convention est annexée à ce document.

Après en avoir délibéré, la Conseil Communautaire décide, à l'unanimité:

- D'autoriser le Président à signer la convention et toutes autres pièces utiles à la mise en application de celle-ci

Fait et délibéré à la salle du Conseil Communautaire du siège de la Communauté de Communes de la Vallée de l'Ariège, les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures. Pour copie conforme.

Le Président,
Serge BAURENS